

CAMILLE HALUT



CAMILLE HALUT

France

Harcelée et poursuivie après avoir observé
des manifestations

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

10 PERSONNES
JOURS
DÉCEMBRE

AMNESTY
INTERNATIONAL 

CAMILLE HALUT

France

Camille Halut est observatrice pour la Ligue des droits de l'homme (LDH). Elle rejoint la LDH il y a un an et demi, choquée d'avoir vu une manifestation se faire gazer avant même d'avoir commencé. En documentant les pratiques des forces de l'ordre, elle veut alerter sur certaines dérives et encourager le respect du droit. Mais comme de nombreux observateurs de manifestations, dans le cadre de sa mission, Camille fait l'objet de pressions, intimidations et violences de la part de la police. Depuis avril 2019, elle a déjà passé 56 heures en garde à vue.

Le 12 décembre prochain, elle sera jugée pour rébellion et dissimulation de visage, alors qu'elle avait simplement refusé de donner son appareil photo aux forces de l'ordre qui encadraient la marche pour le climat à Montpellier. Chacun de ces délits est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Ce n'est pas la première fois que Camille est poursuivie : le 1^{er} octobre dernier, les juges l'ont relaxée, questionnant l'intégralité de la procédure puisque la police aurait cherché une infraction a posteriori. Cela indiquerait qu'il s'agissait avant tout d'entraver sa mission d'observatrice.

Les personnes qui observent les pratiques policières en manifestations sont de plus en plus soumises à des intimidations, brutalités, insultes de la part des policiers, alors que le droit international exige qu'ils puissent opérer librement et reconnaître que leur mission est essentielle à la prévention et à la documentation des violences policières. Les observateurs de pratiques policières sont des défenseurs des droits humains et devraient être protégés comme tels. Ils devraient pouvoir évoluer dans un environnement favorable pour mener à bien leurs missions.

Ces poursuites et toutes formes de pression contre les observateurs doivent cesser, et Camille doit être relaxée.

DEMANDEZ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DE :

- mettre fin au harcèlement des observateurs ;
- mettre en place des mesures concrètes pour respecter les défenseurs des droits humains en France ;
- s'assurer qu'ils puissent revendiquer ces mêmes droits dans l'espace public.

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez interpellier le ministre de l'Intérieur sur Twitter ou Instagram :

Christophe Castaner

Twitter : @CCastaner

Instagram : @christophe_castaner

MESSAGES SUGGÉRÉS

Je soutiens #CamilleHalut. Je soutiens les observateurs des pratiques policières.

#ObserverLaPoliceEstUnDroit

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Vous avez jusqu'au 12 décembre 2019 (date du procès de Camille) pour organiser des actions de soutien. Nous vous suggérons de vous rapprocher des groupes locaux de la Ligue des droits de l'homme pour organiser avec eux ces actions.

Nous vous mettons à disposition des panneaux de soutien à Camille. Invitez le public et votre entourage à faire des photos de groupe avec ces panneaux. Partagez ces photos sur vos réseaux sociaux avec le Hashtag #ObserverLaPoliceEstUnDroit

Vous pouvez utiliser ces panneaux sur vos activités publiques avant le 12 décembre, en proposant au public de se prendre en photo avec le panneau.